

Références utiles

Documents en ligne

- *Le poisson dans tous ses habitats - L'habitat du poisson, mieux le connaître pour mieux le préserver.* Brochure produite par la Société de la faune et des Parcs du Québec et Pêches et des Océans Canada. En ligne : www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/habitats_poisson.htm
- *Fiche technique sur la protection de l'habitat du poisson - Stabilisation du milieu riverain.* Produit par la Société de la faune et des parcs du Québec. En ligne : www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/stabilisation.pdf
- *Fiche technique sur la protection de l'habitat du poisson - Nettoyage léger des cours d'eau.* Produit par la Société de la faune et des parcs du Québec. En ligne : www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/habitat_poisson_nettoyage_leger.pdf
- *Fiche technique sur la protection de l'habitat du poisson - Ponts et ponceaux.* Produit par la Société de la faune et des parcs du Québec. En ligne : www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/faune/habitat_poisson_ponts_ponceaux.pdf
- *Vivre au bord de l'eau en harmonie avec la nature.* Brochure produite par l'Association pour la protection de l'environnement du Lac-St-Charles et des Marais du Nord (APEL). En ligne : apel.ccapcable.com/Fichiers/Brochure_rive_2004.pdf

Documents divers

- *ABC des rivages* produit par Pêches et Océans Canada
- *Vivre au bord de l'eau!* affiche produite par le RAPPEL et Pêches et Océans Canada.
- *Circulation du poisson... Cédez le passage!* Dépliant produit par Pêches et Océans Canada.
- Goupil, J.-Y. (2002). *Protection des rives, du littoral et des plaines inondables : guide des bonnes pratiques.* Réalisé par le Service de l'aménagement et de la protection des rives et du littoral. Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune.
- RAPPEL (2005). *Rive et nature - Guide de renaturalisation*, 2^{ème} édition revue et augmentée.

Sites Internet

- Comité de valorisation de la rivière Beauport (Plan directeur d'aménagement de la rivière Beauport et programme Attention à l'habitat du poisson!) : www.cvrq.ca
- Ministère des pêches et des océans du Canada - Océans et Habitat du poisson (Site national) : www.dfo-mpo.gc.ca/oceans-habitat/
- Ministère des pêches et des océans du Canada - Gestion de l'habitat du poisson (Site régional) : www.qc.dfo.ca/habitat/fr/accueil.htm
- Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec (Faune et Habitats fauniques) : www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/faune/faune.htm
- Fédération canadienne de la faune : www.cwf-fcf.org
- Fondation de la Faune du Québec (Initiatives fauniques) : www.fondationdelafaune.qc.ca/aide/
- RAPPEL (Les pratiques riveraines) : www.rappel.qc.ca
- Redpath Museum (Quebec Biodiversity Website) : redpath-museum.mcgill.ca/Qbp/introe.html

Cette fiche fait partie d'une série de 5. Vous pouvez les télécharger sur le site Internet du CVRB (www.cvrq.ca).

Ce document a été produit par le
Comité de valorisation de la rivière Beauport
Tous droits réservés

Téléphone : (418) 666-6169
Télécopieur : (418) 821-7069
administration@cvrb.qc.ca
www.cvrq.ca
www.pjse.ca

Équipe de réalisation

Coordination : Amélie Benoît et Nathalie Piedboeuf
Textes : Marise Jean-Jean
Conception graphique : Annick Boulay
Conférenciers et conseillers scientifiques : Éric Blanchette (CVRB)
et Jolyane Roberge (MPO)

Imprimé sur du papier recyclé.

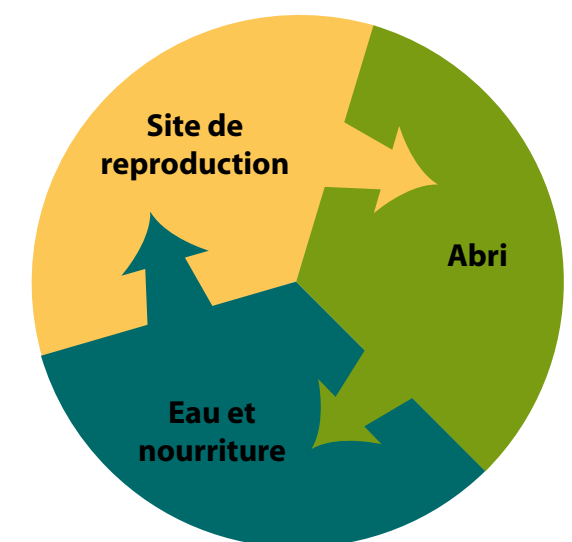


Pas de faune sans habitats!



Un habitat faunique est un lieu habité par une espèce. L'animal doit y trouver tout ce qui est nécessaire pour couvrir ses besoins fondamentaux : des lieux pour la reproduction, des sources d'alimentation diversifiées, des abris et lieux de repos, et bien sûr, de l'eau de qualité et en quantité suffisante (voir figure 1). Ceci est vrai, tant pour la faune terrestre que pour la faune aquatique.

Figure 1. Besoins essentiels déterminant un habitat de qualité.



La faune aux abords de la rivière Beauport

La faune terrestre

Même si le bassin versant de la rivière Beauport est fortement urbanisé, il reste que de nombreuses espèces animales ont élu domicile dans ces habitats boisés. Des relevés ont permis d'inventorier 118 espèces d'oiseaux, dont 20 espèces rares ou inhabituelles dans l'habitat concerné. Les reptiles et amphibiens sont également bien représentés. On peut même apercevoir dans le boisé du Mélezin, la salamandre sombre du Nord, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

Dans les quelques habitats forestiers qui subsistent, on peut en outre y observer le renard roux, le vison d'Amérique et le porc-épic. Des pistes de cerfs de Virginie et d'orignaux y ont même été aperçues.

La faune aquatique

Et qu'en est-il des poissons ? Des inventaires ont indiqué que sept espèces de poissons fréquentent les eaux de la rivière Beauport. On parle de l'omble de fontaine, de la truite arc-en-ciel, du meunier rouge, du naseux des rapides, du chabot tacheté, du mulet à cornes, et du naseux noir.

Sans conteste, les abords de la rivière Beauport recèlent d'une faune diversifiée.



Pourquoi conserver les habitats fauniques ?

En conservant les habitats, on préserve des écosystèmes indispensables à l'équilibre écologique de notre planète et on permet la survie de nombreuses espèces. De plus, la conservation des habitats garantie aux humains un milieu de vie sain, agréable, ainsi que la possibilité d'y pratiquer des activités récréatives. En outre, la vitalité de secteurs d'activités économiques entiers dépendent d'habitats en santé.

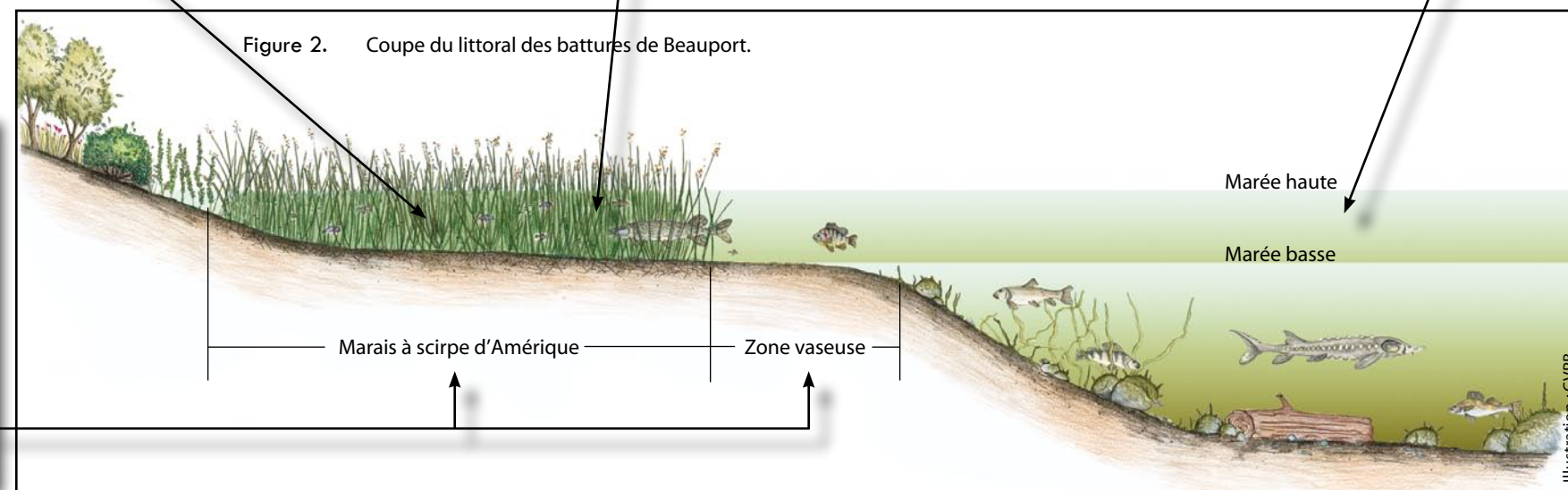
Pas de faune sans habitats !

Comme tous les êtres vivants, les poissons évoluent dans un habitat, un milieu qui rassemble les conditions essentielles à leur survie. L'habitat d'un poisson doit lui permettre de se nourrir, de s'abriter et de se reproduire. Les battures de Beauport sont principalement couvertes par le scirpe d'Amérique, une plante à longues feuilles en forme de ruban qui domine le paysage du littoral. Cet habitat, parmi les plus productifs du fleuve Saint-Laurent, offre nourriture et abri à plusieurs espèces de poissons.

Le marais constitue un milieu privilégié pour la croissance de plusieurs espèces de poissons. Les jeunes qui naissent en ruisseaux, en rivières ou dans le fleuve se rassemblent dans le marais pour y grandir. Lorsque la marée monte, les petits poissons s'alimentent dans la végétation qui leur offre une diversité de nourriture exceptionnelle. Les gros poissons se servent aussi du marais comme d'un garde-manger puisqu'ils dévorent les petits poissons qui s'y cachent ! Parvenues à maturité, certaines espèces de poissons demeurent dans les marais tandis que d'autres se déplacent vers un habitat différent.

Grâce aux mouvements des marées, les battures permettent le transfert des ressources du littoral (éléments nutritifs, espèces animales et végétales) vers les eaux profondes moins productives du Saint-Laurent. Saviez-vous que bon nombre des espèces de pêche commerciale ou sportive récoltées ailleurs dans le fleuve ont passé une partie de leur vie dans un marais du littoral ?

La batture est la partie du rivage découverte à marée basse. Celle-ci comprend une zone vaseuse sans végétation et un marais composé de plusieurs espèces de plantes. Ces végétaux supportent d'être submergés à marée haute et découverts à marée basse. La lumière qui pénètre l'eau jusqu'au fond permet aux plantes aquatiques de proliférer, ce qui rend ce milieu très productif. Plusieurs espèces animales telles que moules, vers, insectes, petits crustacés et poissons se développent dans cette zone de végétation luxuriante. Comparées aux eaux profondes du fleuve, les battures sont de véritables oasis de vie.



Que pouvez-vous faire pour conserver et favoriser les habitats fauniques ?

D'une manière générale, il faut fournir à la faune les éléments d'un habitat sain (lieu de reproduction, nourriture, abri, eau) et cesser la destruction des habitats (déboisement, enrochement des rives, etc). Voici quelques actions à votre portée pour protéger et conserver particulièrement l'habitat du poisson.

1. Maintenir une bande riveraine

La bande riveraine est zone végétalisée en bordure d'un cours d'eau constituée idéalement à la fois d'herbes, d'arbustes et d'arbres. Cette zone transitoire constitue un habitat riche abritant de nombreuses espèces fauniques.

Pourquoi est-ce important ?

La présence d'une végétation riveraine permet :

- la régulation de la température de l'eau en fournissant de l'ombre ;
- un apport en débris ligneux (comme les branches et troncs d'arbres) devenant des abris pour le poisson ;
- un apport en nourriture, par exemple des insectes pour les poissons ;
- la diminution de l'apport de sédiments et de nutriments provenant

des terrains environnants (agit comme filtre naturel des polluants) ;

- la stabilisation des berges, diminuant ainsi l'érosion des berges et donc la quantité de particules en suspension dans l'eau.

QUE FAIRE ?

- Cessez de tondre la pelouse quelques mètres avant le cours d'eau, enlevez les enrochements artificiels et plantez des espèces de plantes indigènes.

2. Attention aux eaux de ruissellement !

Les précipitations et la fonte des neiges produisent des eaux de ruissellement qui s'écoulent à la surface des sols et finissent dans les égouts pluviaux (canalisations destinées à recueillir l'eau de pluie). Ces eaux, lorsque dirigées vers les rivières, sont responsables de l'ensevelissement ou la destruction de frayères, de l'apport de polluants, de pesticides, de métaux lourds et d'éléments nutritifs en excès. La qualité des habitats aquatiques est grandement diminuée à cause des eaux de ruissellement urbaines.

QUE FAIRE ?

- Soyez conscient que ce qui est sur votre terrain peut facilement être lessivé dans le cours d'eau. Suivez les conseils suivants :
- entretenez les pelouses de façon naturelle. Évitez d'utiliser des

engrais et des pesticides en bordure de la rivière ou des fossés qui s'y jettent. N'oubliez pas, si les uns aident la végétation à croître et les autres servent à tuer des espèces végétales ou animales indésirables, ils auront le même effet une fois rendu dans la rivière ;

- entreposez, utilisez et éliminez d'une manière sécuritaire les produits dangereux. Utilisez des produits de substitution ;
- éliminez consciencieusement les excréments des animaux de compagnie et leur litière ;
- utilisez consciencieusement les produits de déglacage.

3. S'informer avant d'effectuer des travaux d'aménagement près d'un cours d'eau

Plusieurs solutions acceptables d'un point de vue écologique existent lorsque vient le temps de stabiliser les berges, d'aménager un accès à l'eau, un ponceau, un sentier, etc. Planifiez vos interventions et informez-vous avant de les réaliser. N'hésitez pas à consulter les ressources mentionnées dans la section *Références utiles*, elles contiennent des informations pratiques.

4. Participez aux corvées de nettoyage de la rivière et de ses rives

Toutefois, prenez garde de ne pas retirer du cours d'eau les troncs d'arbres et autres débris ligneux qui peuvent constituer de bons abris pour le poisson.

Pas de faune sans habitats !